



Quels ouvrages pour mieux gérer les crues au sein de la métropole du Grand Nancy ?

Travaux et concertation réglementaire

14/05/2024

M. Bertrand KLING
Président de l'EPTB Meurthe Madon
Vice-président de la Métropole du Grand Nancy
Maire de Malzéville

M. François GENAY
Vice-président de l'EPTB Meurthe Madon
Vice-président de la Communauté de Communes
du Territoire de Lunéville à Baccarat
Maire de Fraimbois

1. **L'EPTB qu'est-ce que c'est ? Quel est son rôle ?**
2. **Quels ouvrages pour protéger le territoire ?**
3. **Vos questions et les premières réponses de l'EPTB**

Verre de l'amitié et explications individuelles



L'EPTB pour outiller le territoire pour lutter contre le risque inondation

Les inondations présentes dans les mémoires



→ Une exposition régulière au risque inondation



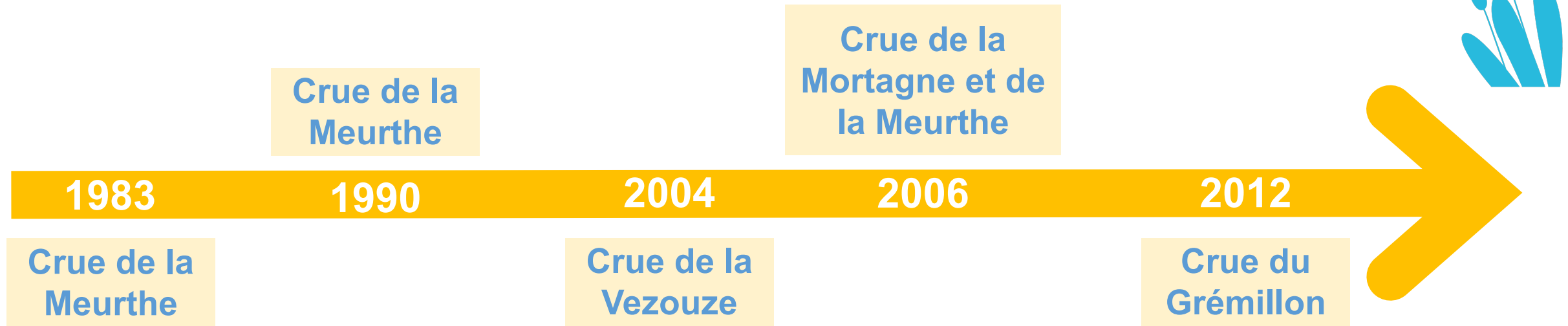
Crue de 2006



Crue de 1947



➔ Plus globalement, à l'échelle de la Meurthe



120 millions €

Coût estimé des dégâts d'une crue centennale.

50 M€ : coûts générés par la crue sur le Grémillon en 2012

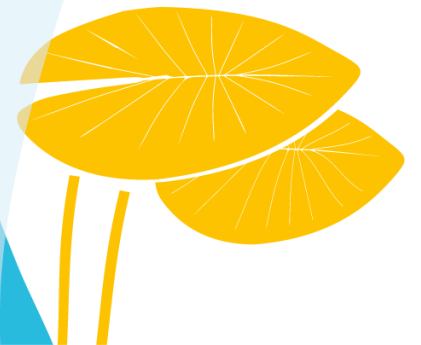
3500

personnes vivent en territoire inondable sur le bassin versant

18%

du territoire inondable est artificialisé

L'EPTB : un établissement public dédié au risque inondation



→ Le périmètre d'action et les compétences de l'EPTB



413 communes



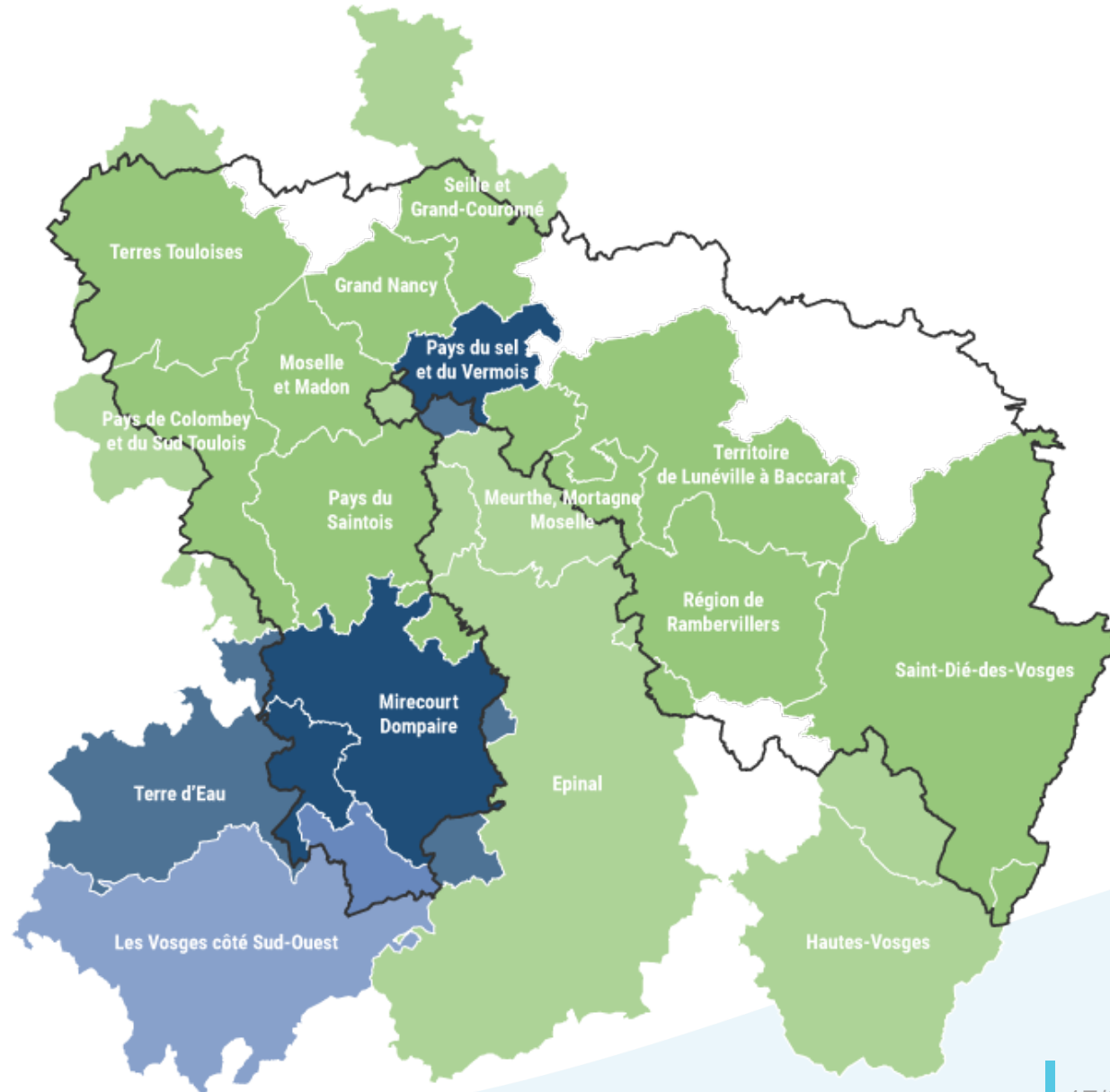
16 intercommunalités



542 000 habitants



480 km de cours d'eau en GEMA

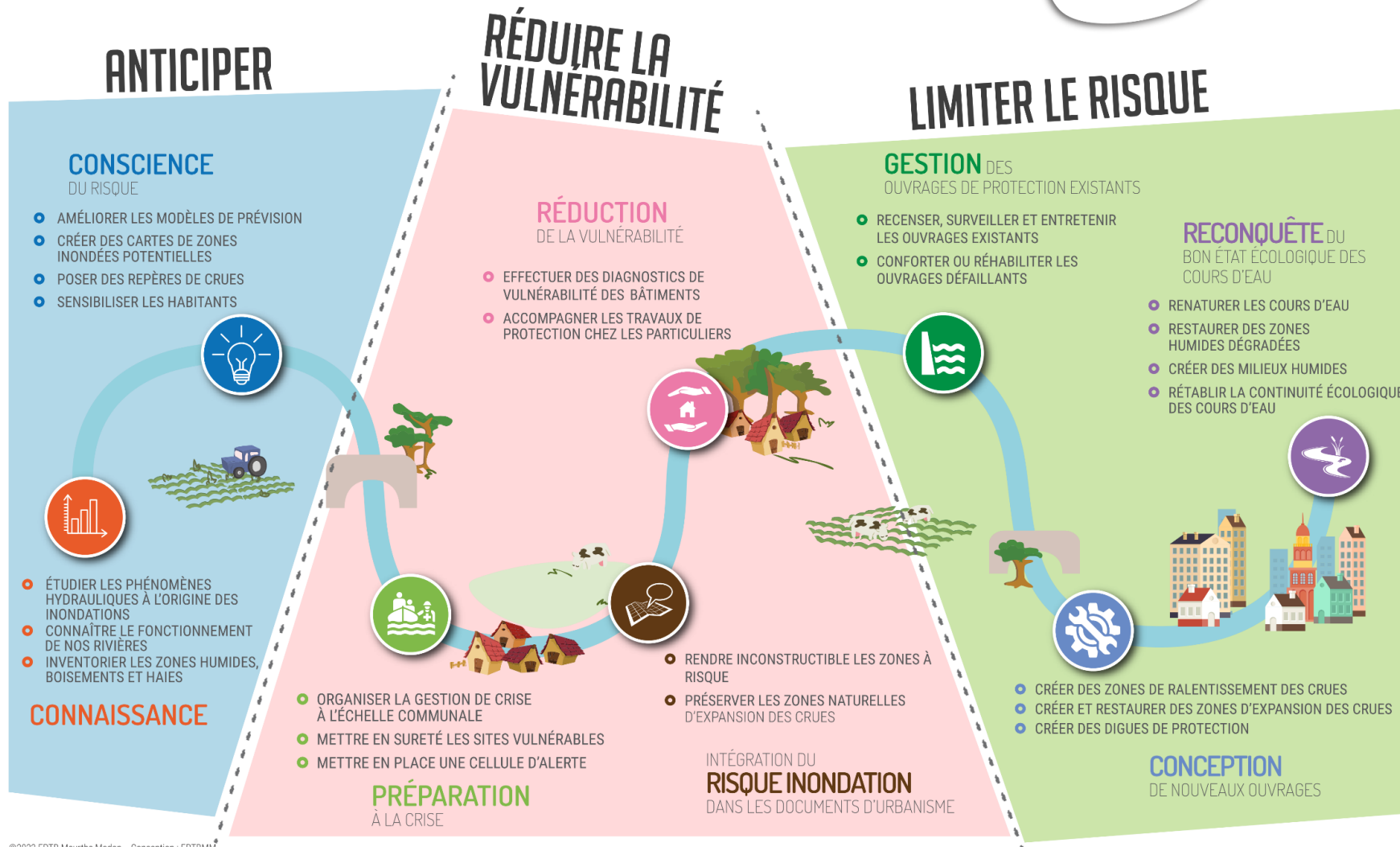


▭ Périmètre de l'EPTB

Les compétences de l'EPTB Meurthe-Madon

- PI
- PI + GEMA en délégation
- PI + GEMA en transfert

QUE FAIT-ON À L'EPTB MEURTHE MADON ?

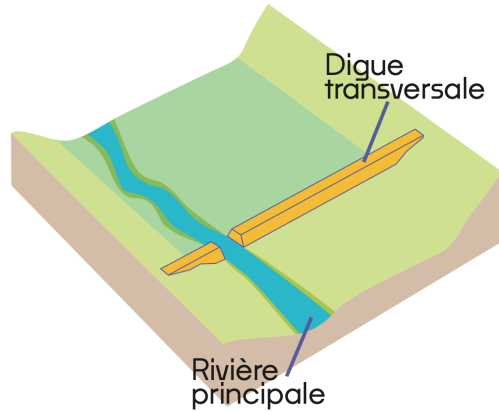


Quels types de travaux mis en œuvre par l'EPTB ?



➔ Trois grands types d'aménagements

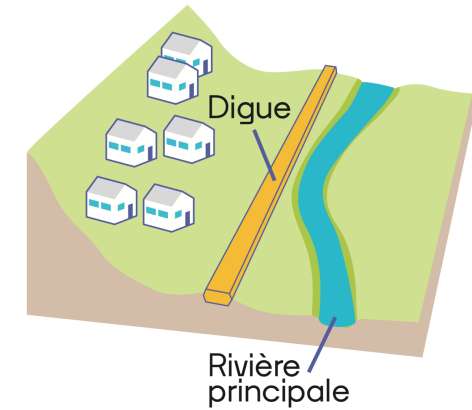
Les ZRDC : les gros ouvrages



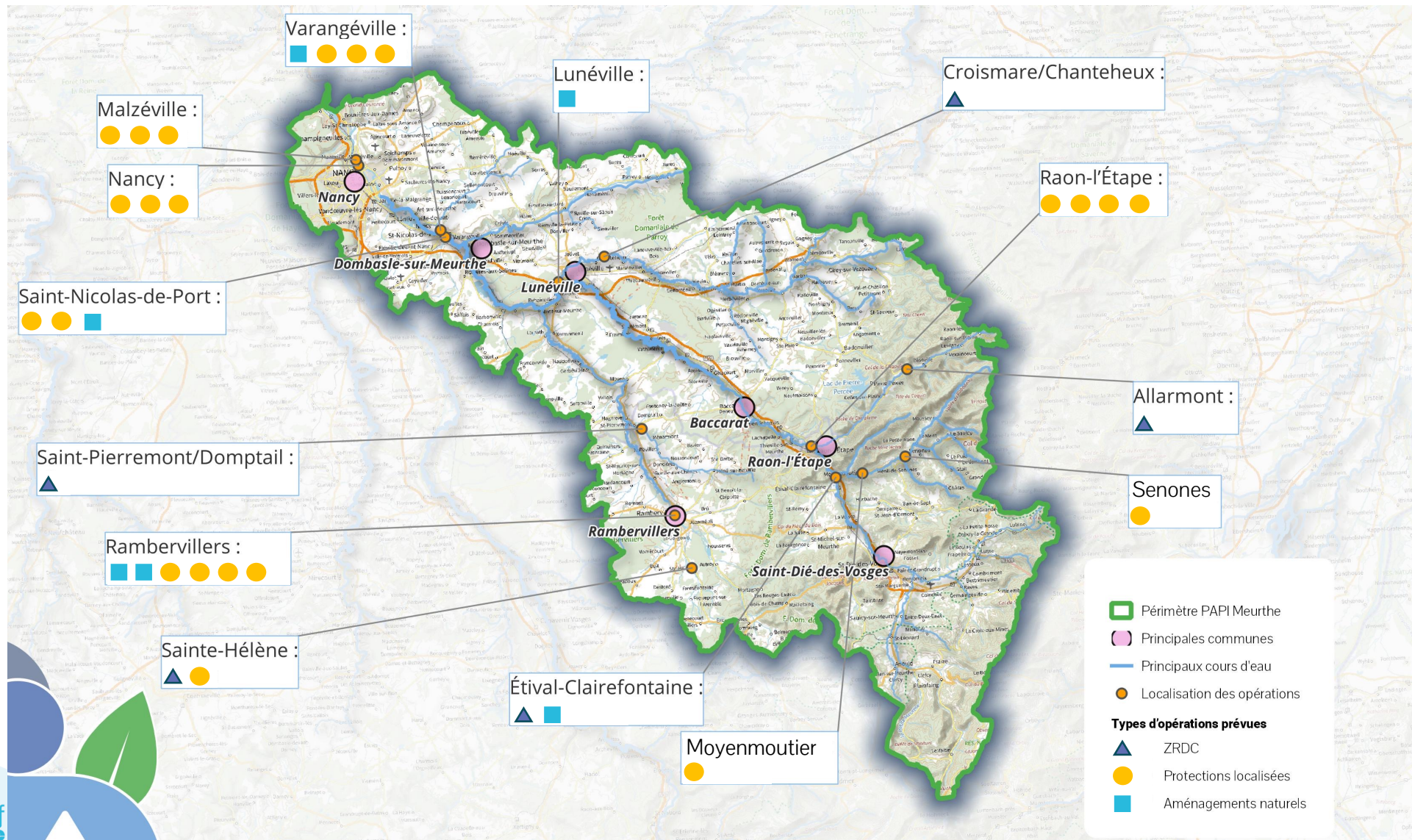
Les aménagements naturels



Les protections localisées



➔ L'échelle du bassin versant comme échelle de référence



→ Trois grands types d'aménagements

Les aménagements naturels

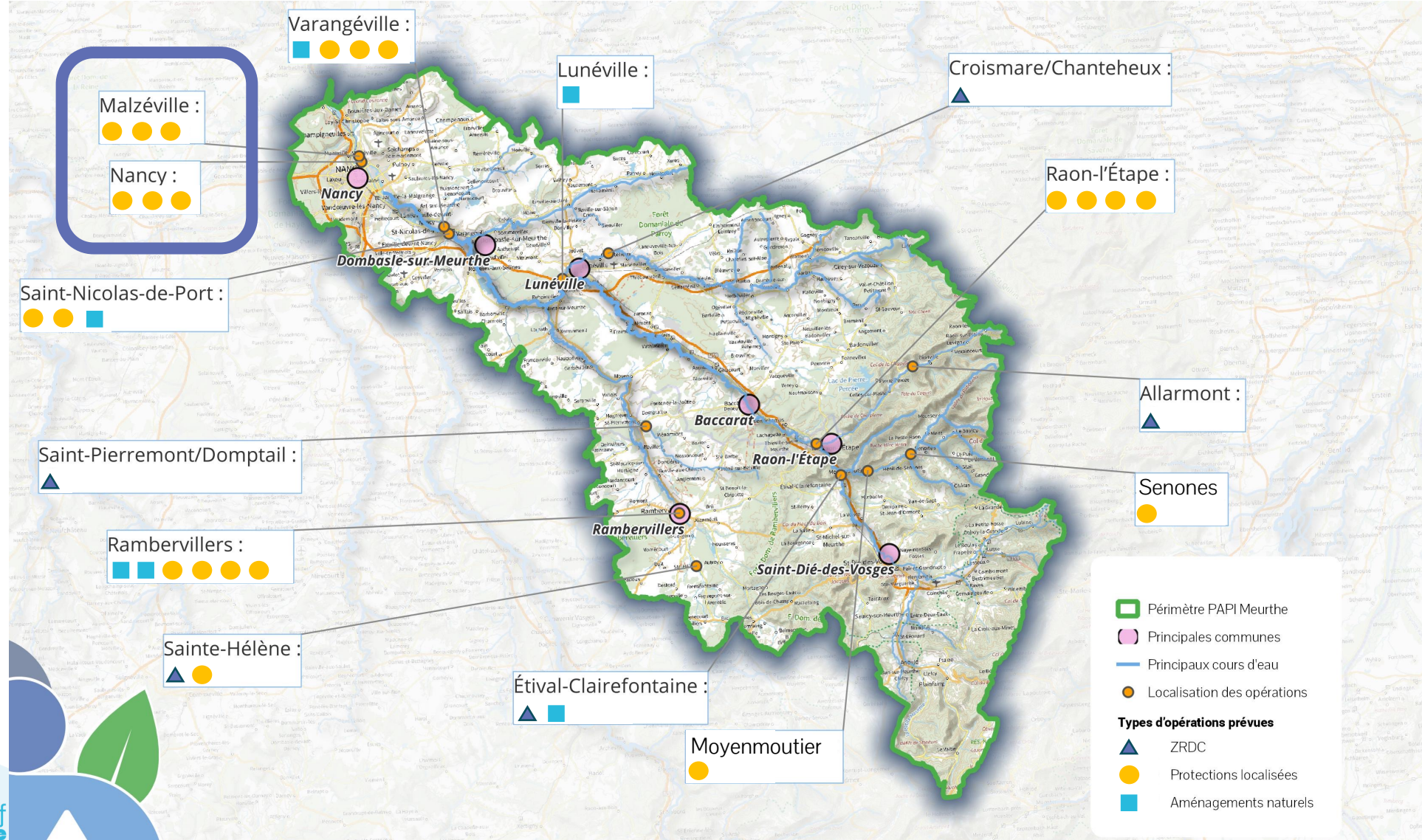


➔ Trois grands types d'aménagements

Les protections localisées



➔ L'échelle du bassin versant comme échelle de référence





Présentation des ouvrages prévus au sein de votre territoire

Nancy

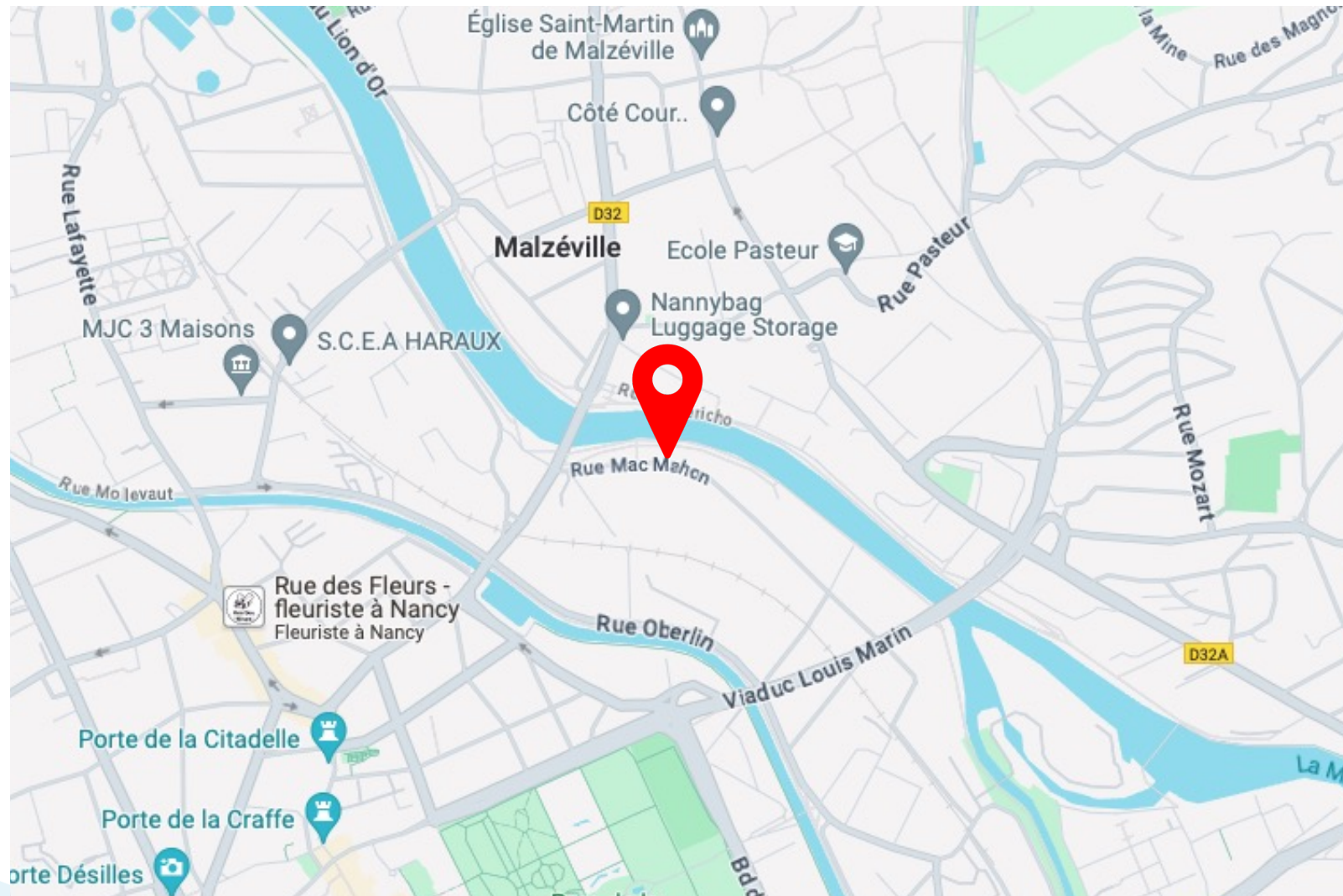


Opération A101 – digue Mac Mahon ●

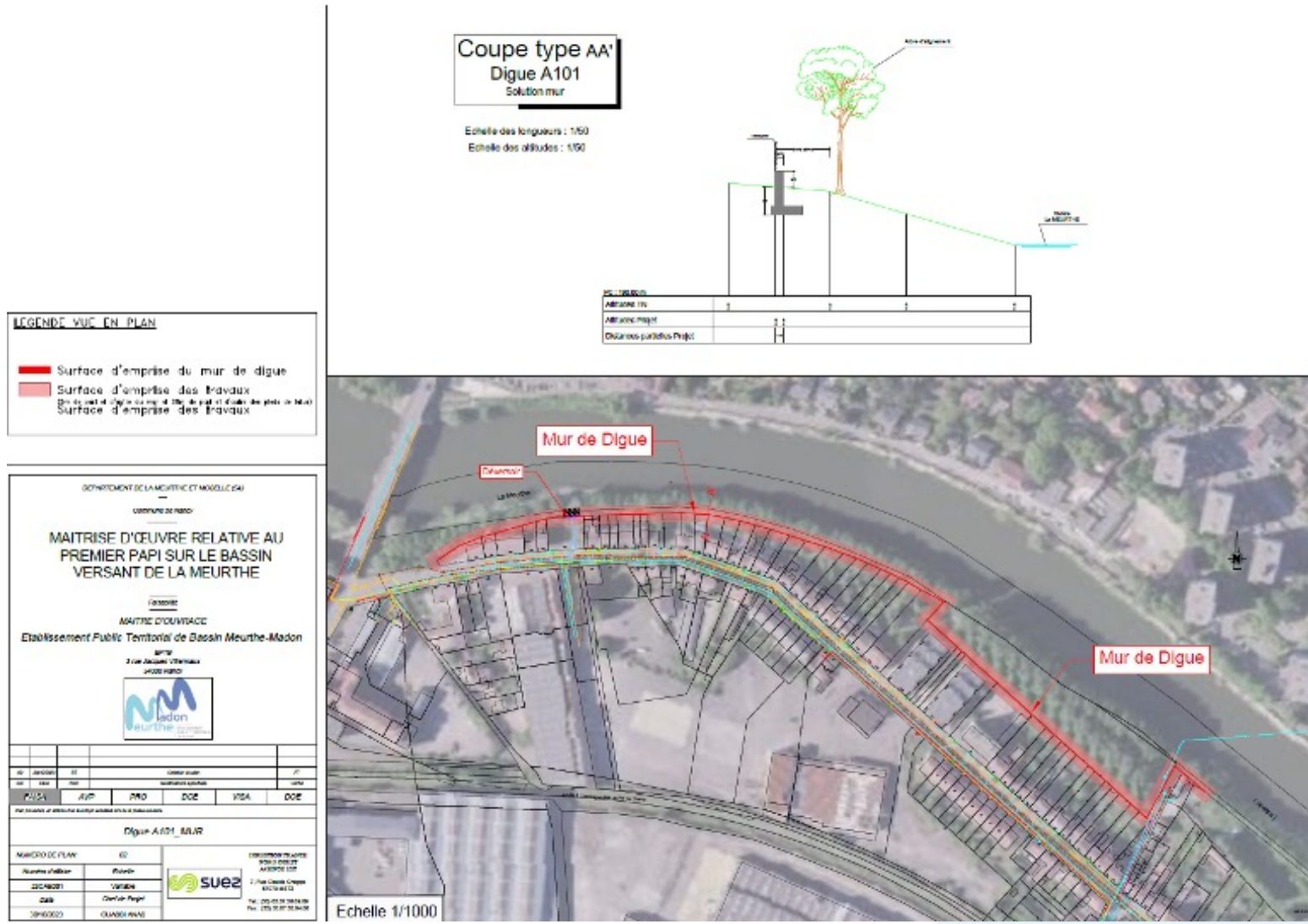
Nancy



→ Plan de localisation de l'ouvrage dans la commune

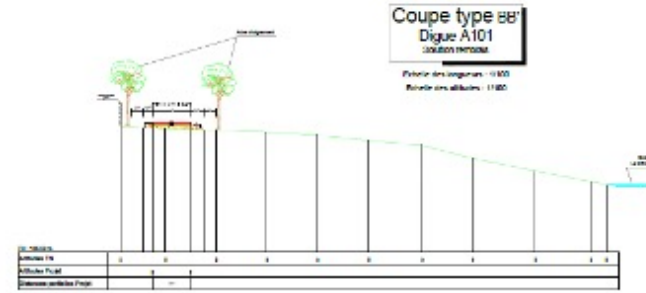
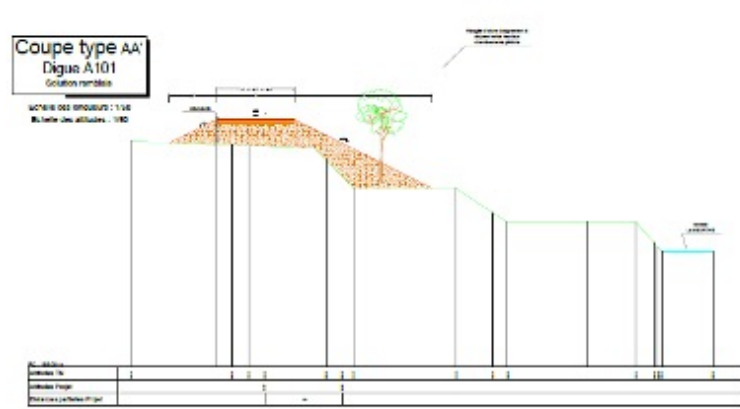


➔ Opération A101 – Nancy – solution privilégiée – le long de la Meurthe en parallèle de la rue Mac Mahon





Opération A101 – Nancy – solution alternative 1 – le long de la Meurthe en parallèle de la rue Mac Mahon



Nature de l'opération

Aménagement d'un remblai d'une hauteur de 1,50 m avec un crête de 3 m de largeur, ainsi que d'un mur de 1 m de hauteur sur 25 cm d'épaisseur.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de la rue Mac Mahon, y compris l'Impasse Saint Vincent de Paul jusqu'au Sentier de Malzeville. Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 6 mois.

Nature de l'opération

Aménagement d'un remblai d'une hauteur moyenne de 1,50 m avec une crête d'une largeur de 3 m, ainsi que d'un remblai d'une hauteur de 0,5 m.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de la rue Mac Mahon, y compris l'Impasse Saint Vincent de Paul jusqu'au Sentier de Malzeville. Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 6 mois.

Nature de l'opération

Construction d'un mur d'1 m de hauteur sur 25 cm d'épaisseur.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de la rue Mac Mahon, y compris l'Impasse Saint Vincent de Paul jusqu'au Sentier de Malzéville. Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

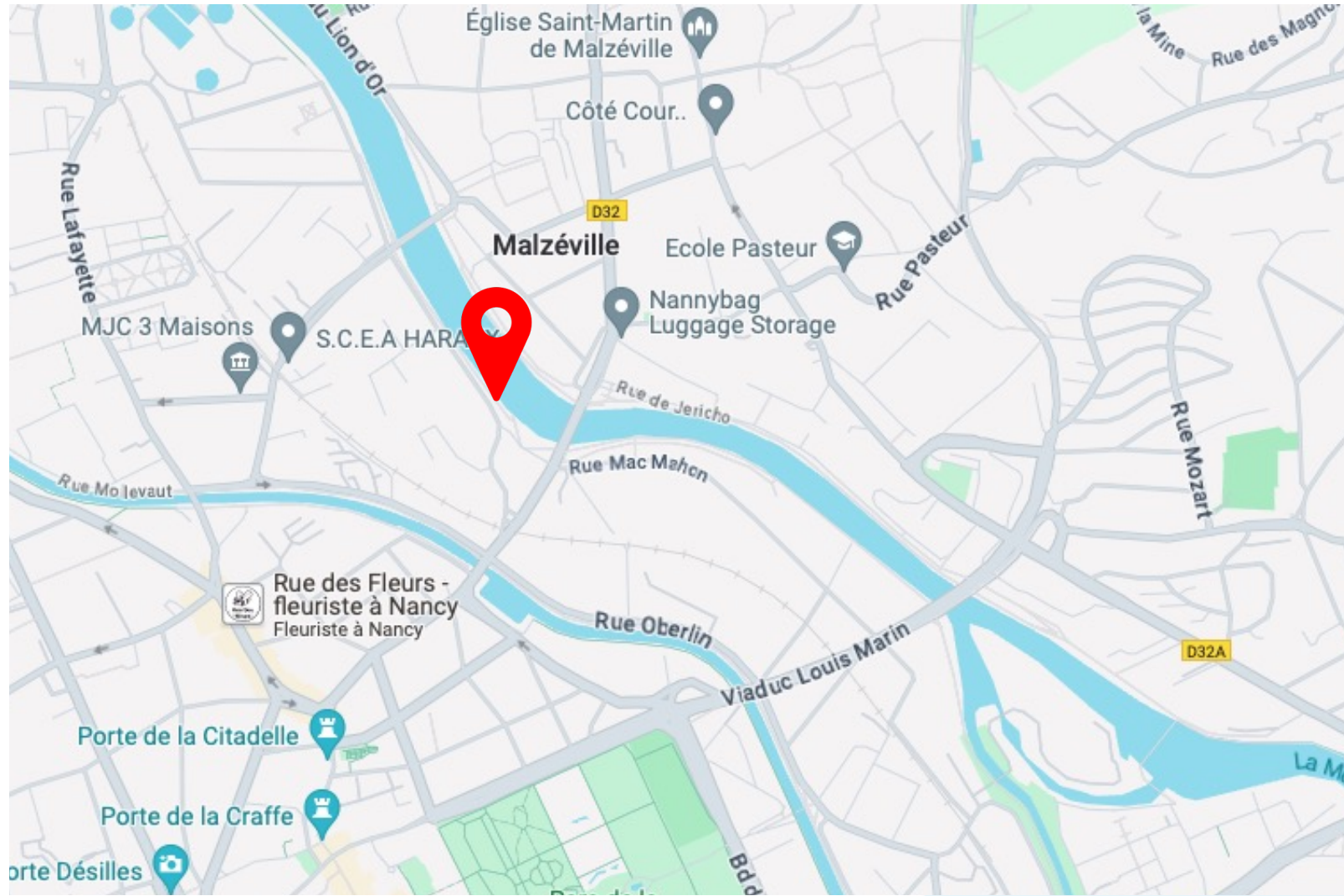
Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 9 mois.

Opération A102 – rue de la Meurthe ●

Nancy



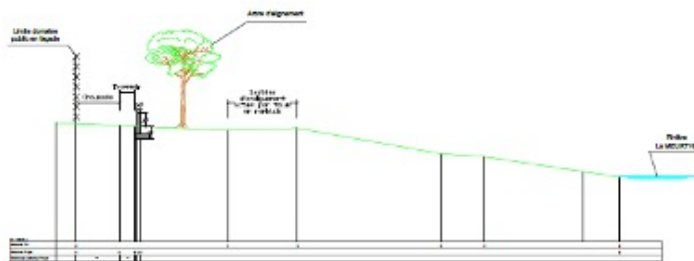
→ Plan de localisation de l'ouvrage dans la commune



➔ Opération A102 – Nancy – solution alternative – sur les berges de la Meurthe en parallèle de la rue de la Meurthe à proximité du pont de Malzéville

Coupe type AA'
Digue A102
Solution mur

Echelle des longueurs : 1/200
Echelle des altitudes : 1/200



LEGENDE VUE EN PLAN

- Surface d'emprise du mur de digue
- Surface d'emprise des travaux
- Surface d'emprise des travaux

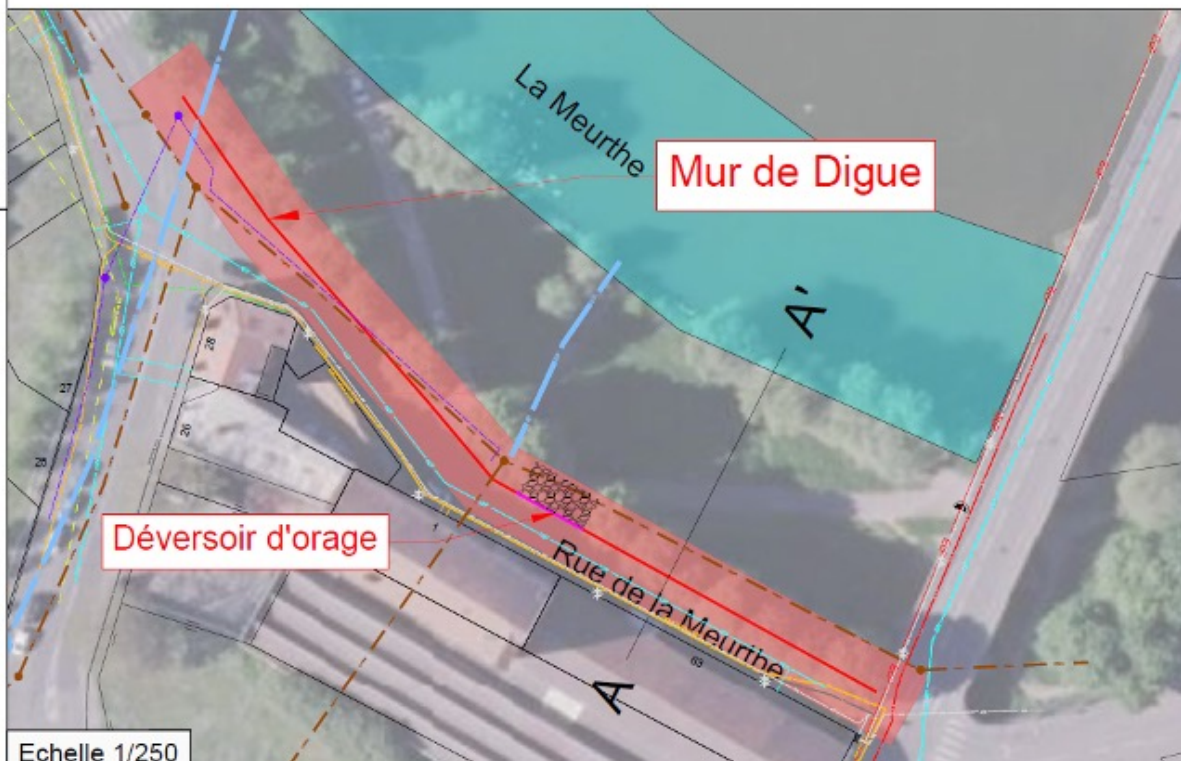
DEPARTMENT DE LA MEURTHE ET MOSELLE (54)
Commune de Nancy

MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU
PREMIER PAPI SUR LE BASSIN
VERSANT DE LA MEURTHE

Faisabilité
MAITRE D'OUVRAGE
Etablissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Madon

EPTE
3 rue Jacques Villeneuve
54200 Nancy

AVP	AVP	PRD	DCS	VISA	DCS
Digue A102_MUR					
NUMERO DE PLAN:	02	DEPART DE LA MEURTHE ET MOSELLE NANCY ARRONDISSEMENT			
NUMERO d'affaire:	Evénement	7, rue Claude Dreyfus 54000 NANCY			
Date:	04/01/2023	Tel: 03 83 36 36 36 Fax: 03 83 36 36 36			
04/01/2023	OLASIS ANAS	Suez			



Echelle 1/250

Nature de l'opération

Création d'un remblai d'une hauteur moyenne de 1 m. La crête de ce remblai atteint une largeur de 2 m

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de la Rue de la Meurthe entre la Rue du Crosne et le pont de Malzéville. Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 2 mois.

Nature de l'opération

Création d'un mur d'une hauteur de 1 m et d'une largeur de 25 cm.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de la Rue de la Meurthe entre la Rue du Crosne et le pont de Malzéville. Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

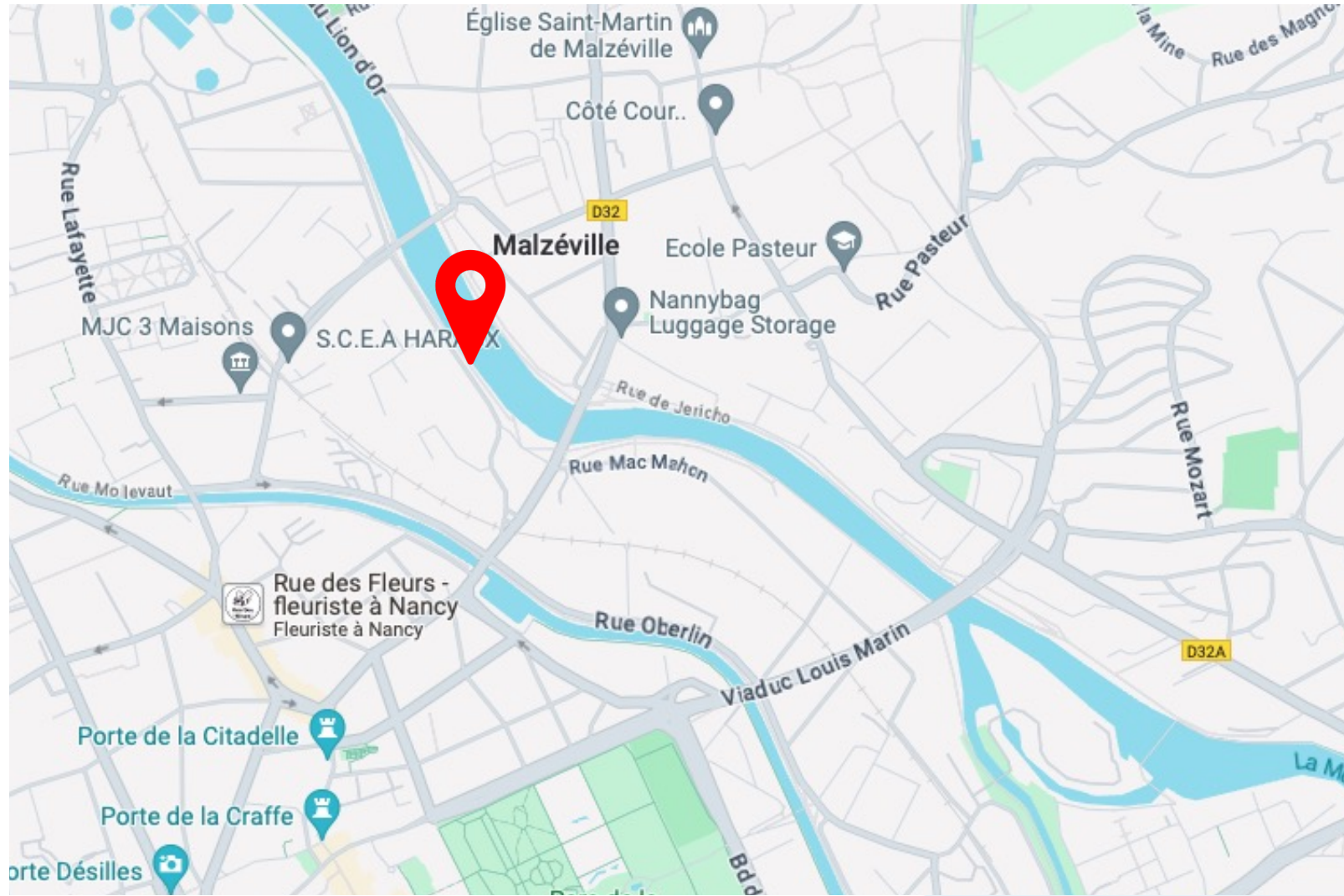
Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 3 mois.

Opération A103 – mur rue du Crosne ●

Nancy



→ Plan de localisation de l'ouvrage dans la commune



➔ Opération A103 – Nancy – sur les berges de la Meurthe le long de la rue du Crosne



Opération encore à l'étude.

Nature de l'opération

Quels bénéfices ?

Quels impacts pour la population ?

Quand auront lieu les travaux ?

Opération encore à l'étude.

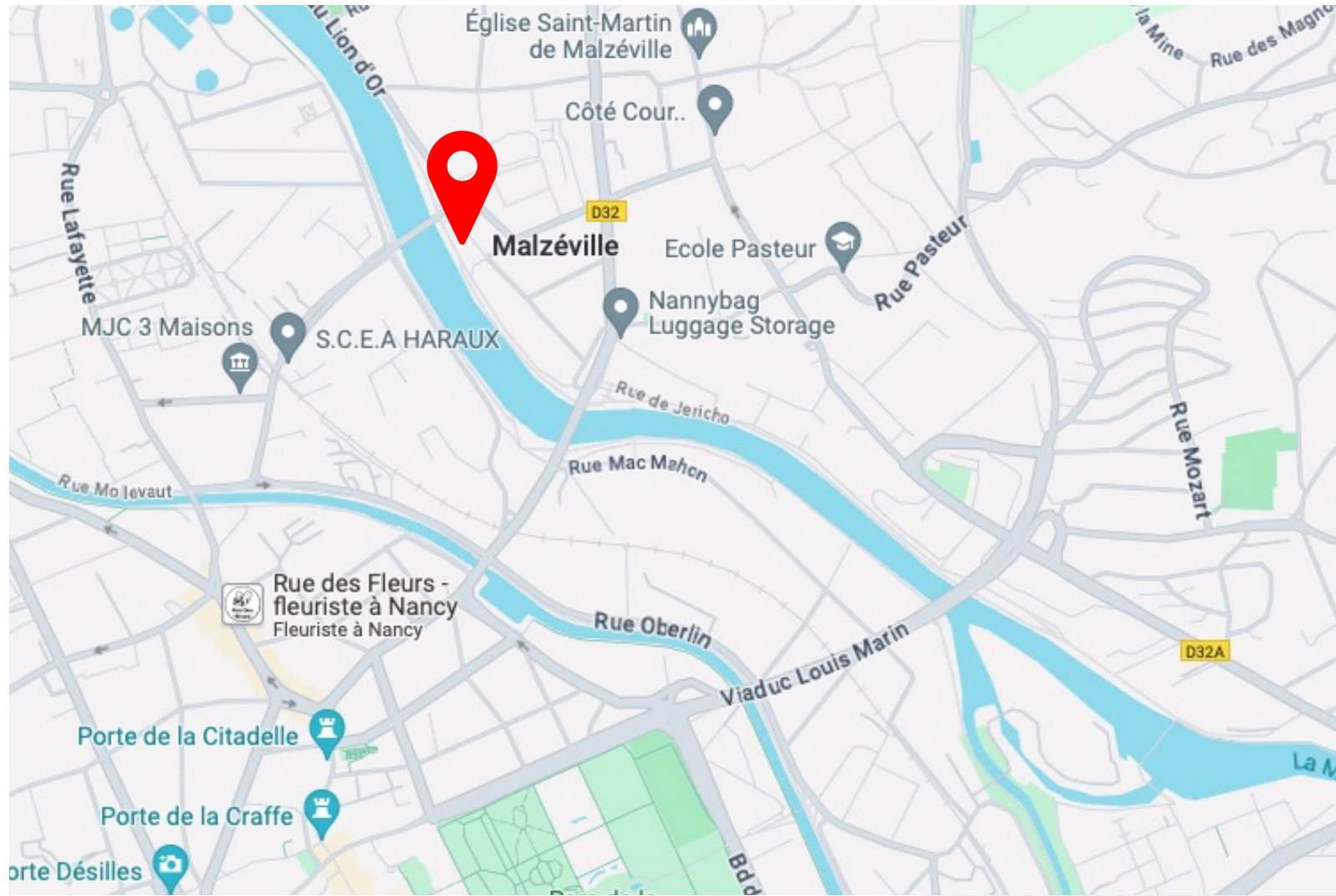
Malzéville



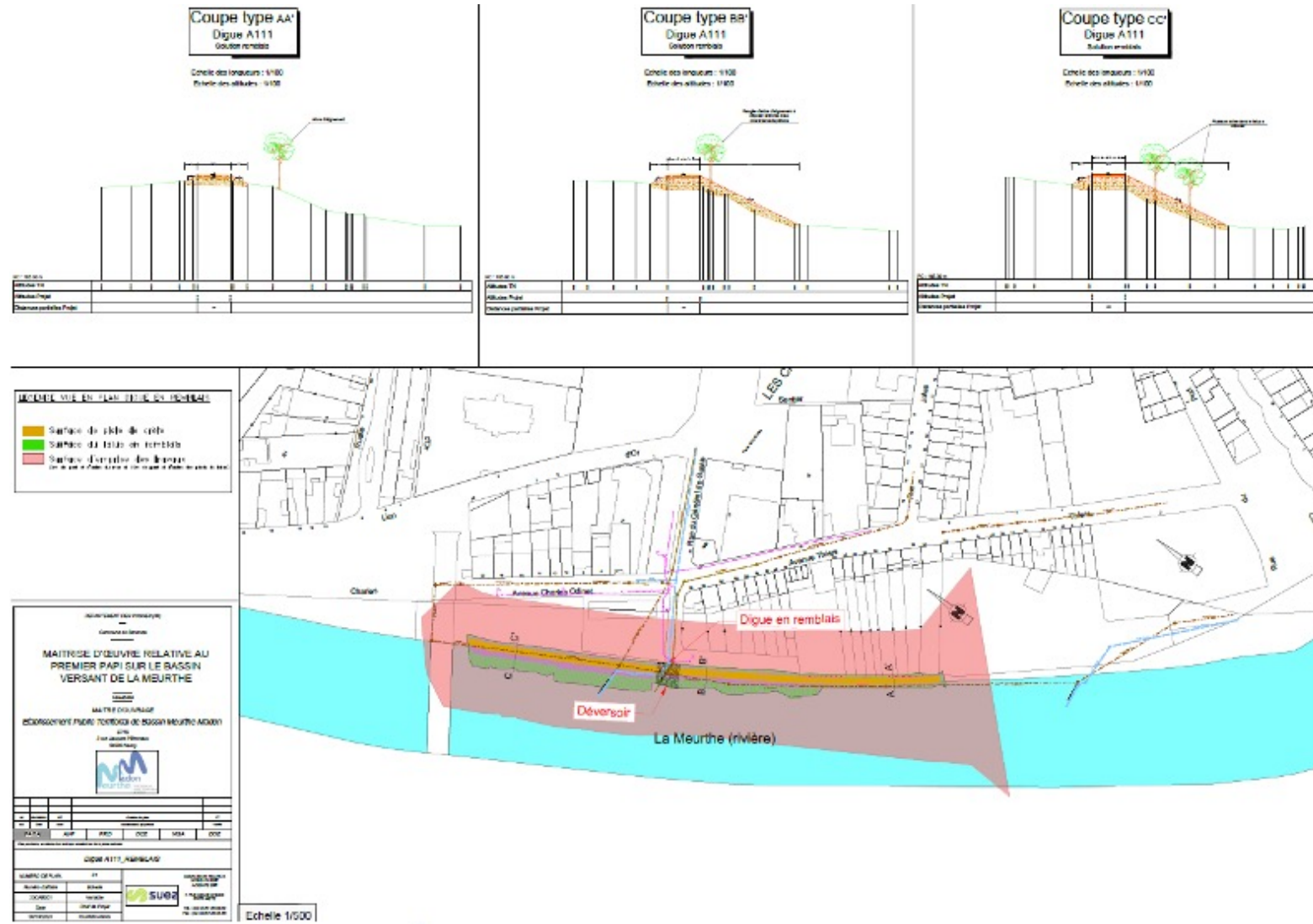
Opération A111 – avenue Thiers ● Malzéville



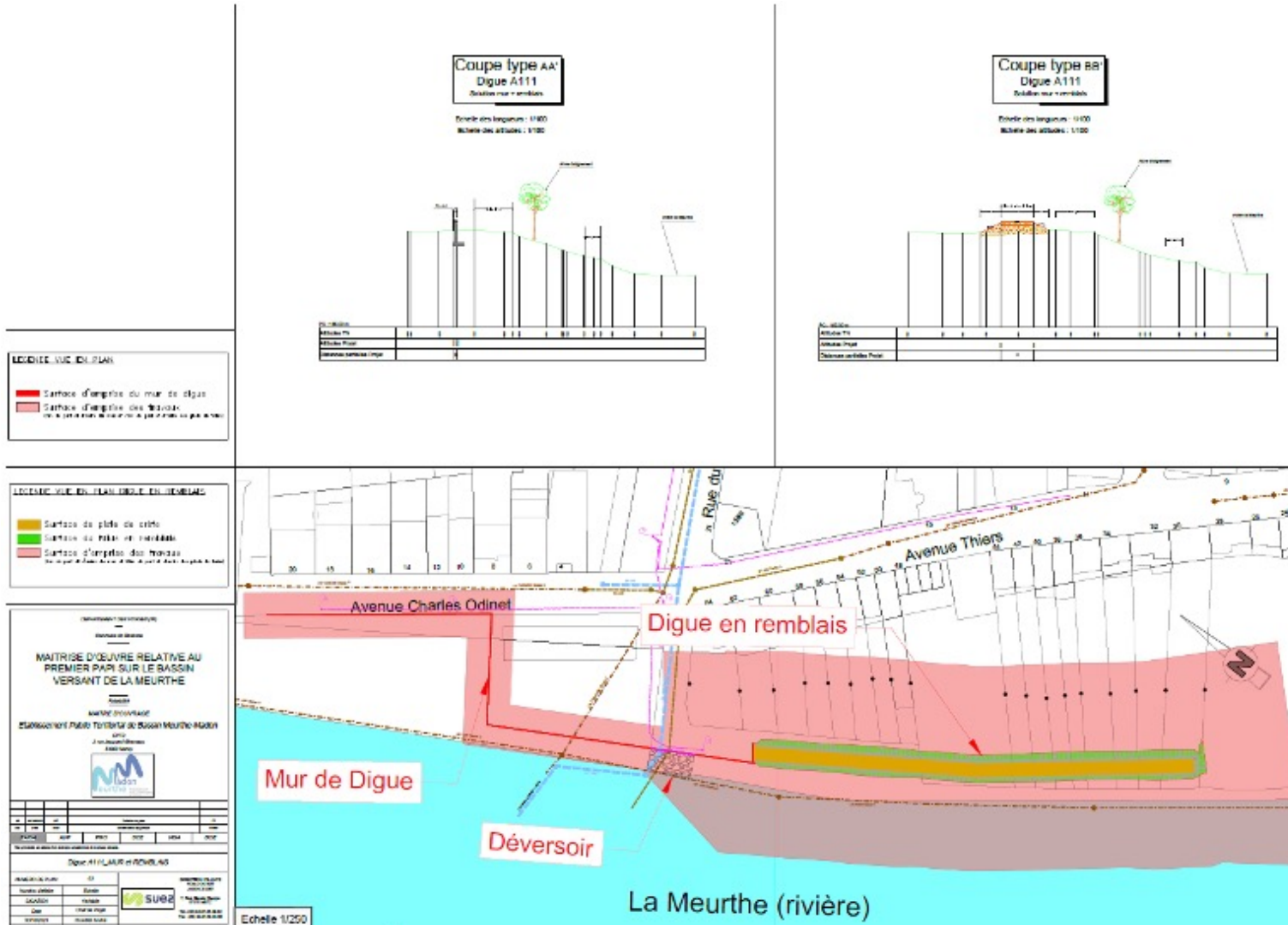
→ Plan de localisation de l'ouvrage dans la commune



➔ Opération A111 – Malzéville – solution alternative 1 – sur les berges de la Meurthe le long de l'avenue Thiers et l'avenue Charles Odinet



➔ Opération A111 – Malzéville – solution alternative 2 – sur les berges de la Meurthe le long de l'avenue Thiers et l'avenue Charles Odinet



Nature de l'opération

Création d'un remblai d'une hauteur de 1,50 m avec une crête de 3 m de largeur, ainsi qu'un mur de 1,50 m de hauteur sur 25 cm d'épaisseur.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de l'avenue Thiers et de l'avenue Charles Odinet.
Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 5 mois.

Nature de l'opération

Création d'un remblai d'une hauteur de 1,50 m. La crête de ce remblai atteint une largeur de 3 m.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de l'avenue Thiers et de l'avenue Charles Odinet.
Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 3 mois.

Nature de l'opération

Construction d'un mur d'1,50 m de hauteur sur 25 cm d'épaisseur.

Quels bénéfices ?

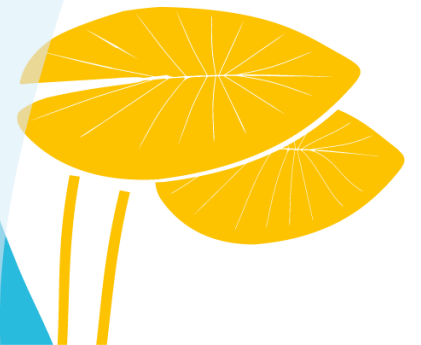
Protéger les biens et les personnes riveraines de l'avenue Thiers et de l'avenue Charles Odinet.
Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 3 mois.

Opération A112 – Chenevières

Malzéville



➔ Opération A112 – Malzéville - sur les berges de la Meurthe à Chenevière.



Opération encore
à l'étude.

→ Opération A112 – Malzéville - sur les berges de la Meurthe à Chenevière

Nature de l'opération

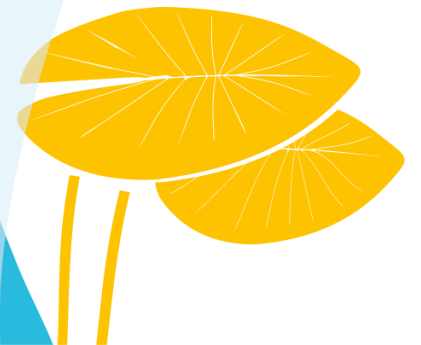
Quels bénéfices ?

Quand auront lieu les travaux ?

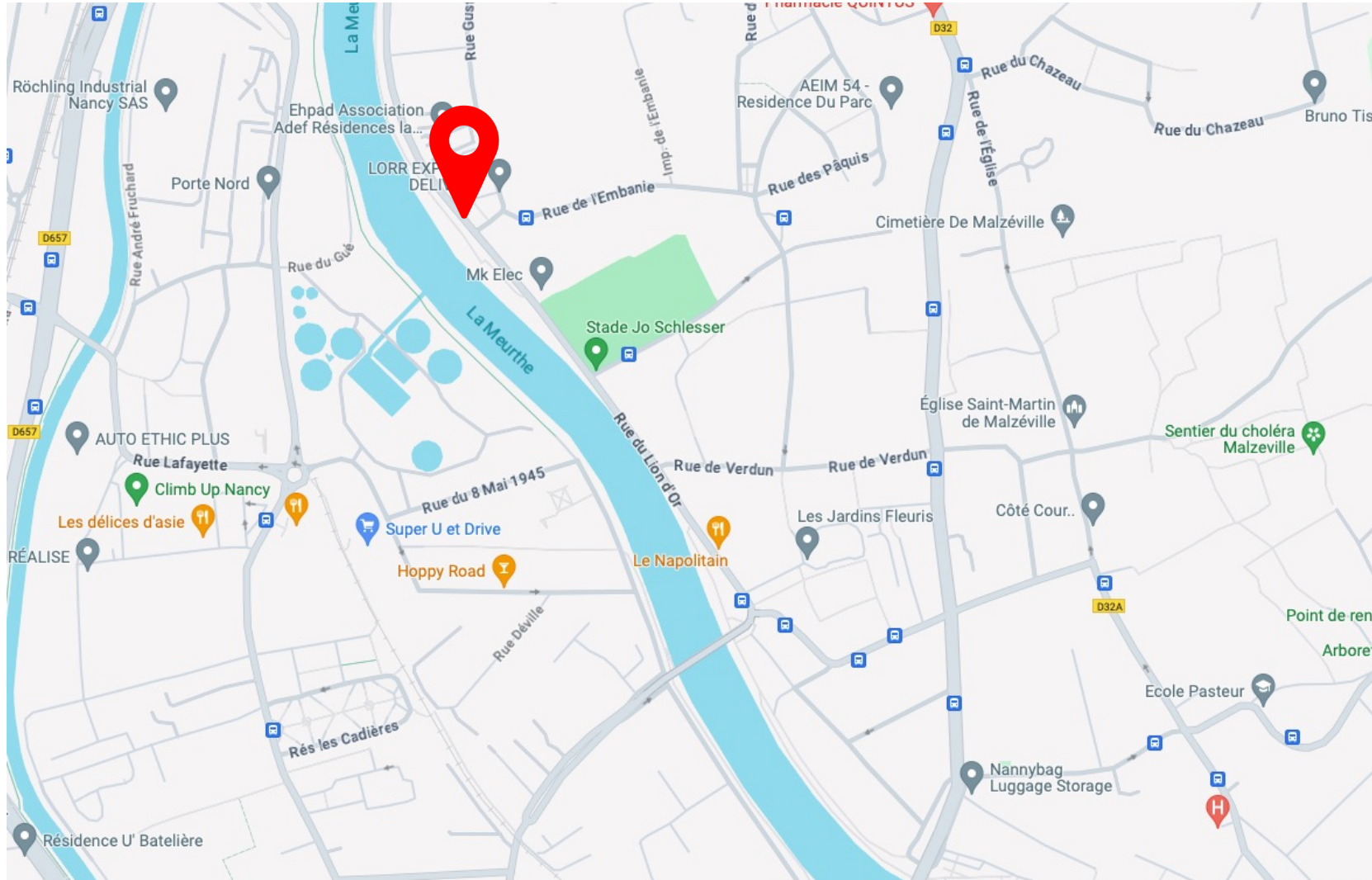
Opération encore à l'étude.

Opération A113 – maison des vignes

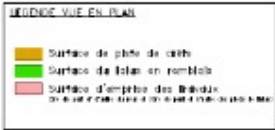
Malzéville



→ Plan de localisation de l'ouvrage dans la commune



➔ Opération A113 – Malzéville – solution privilégiée – sur les berges de la Meurthe le long de l’avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue du Lion d’Or



DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-MOSELLE
COMMUNE DE MALZÉVILLE

MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU PREMIER PAPI SUR LE BASSIN VERSANT DE LA MEURTHE

MAITRISE D'ŒUVRE
Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Moselle

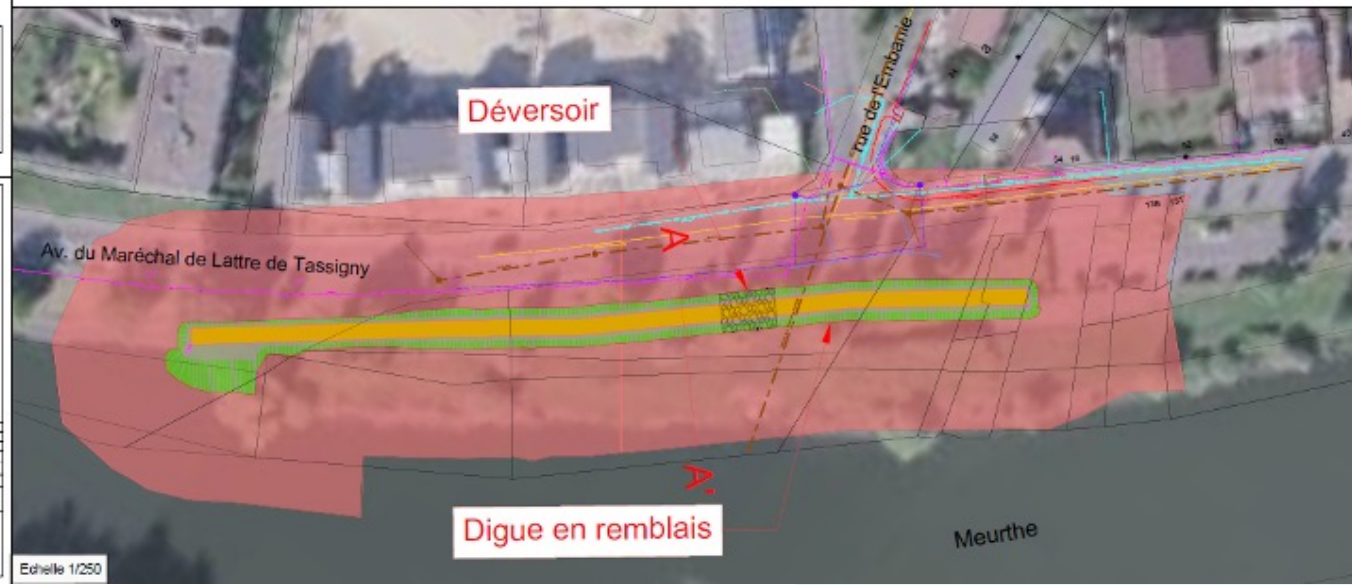
APR
1 rue de la République
54500 Malzéville

M
Meurthe Moselle

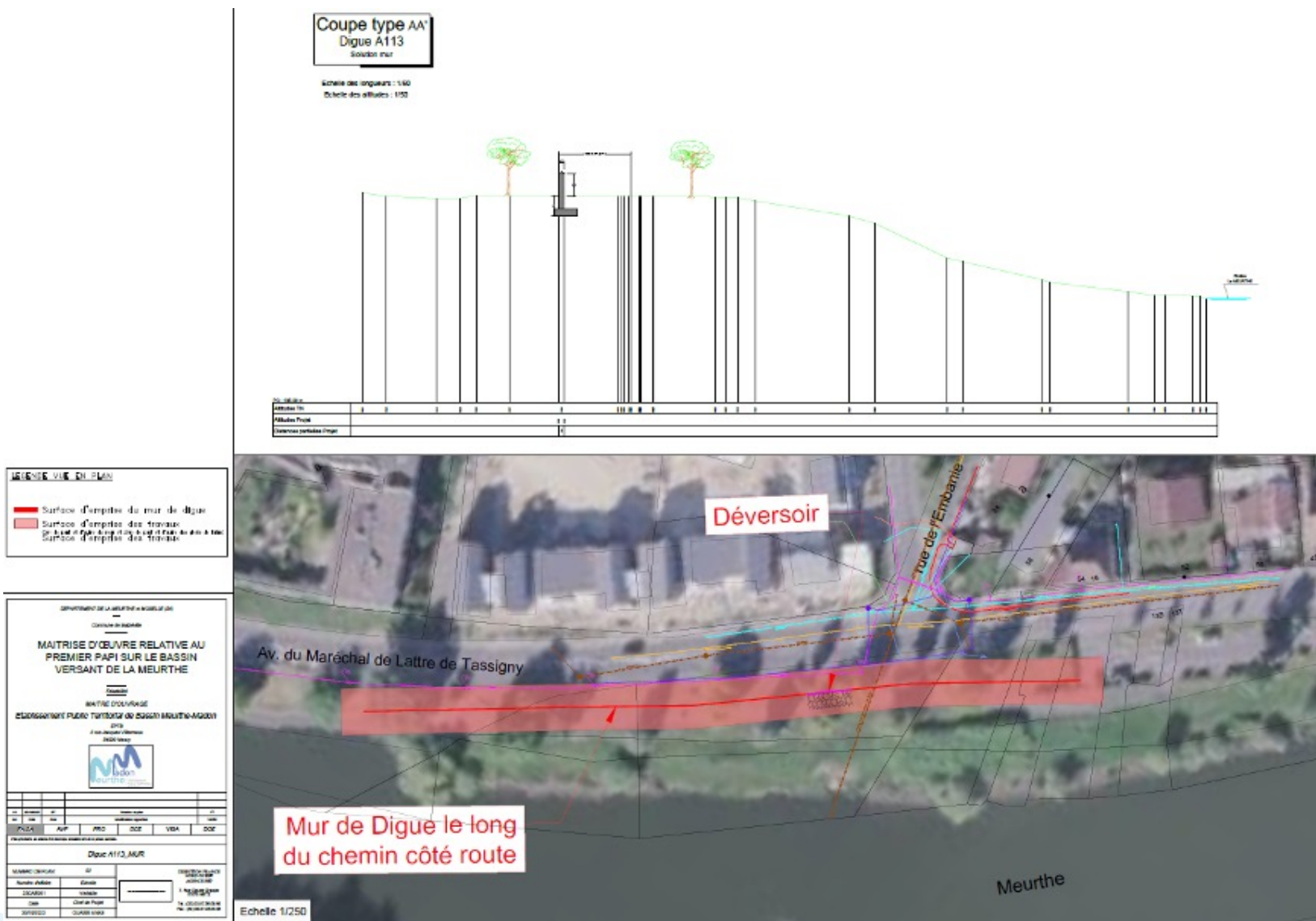
DATE	APP	SPC	DC	VEA	DCD

Digue A113_MALZÉVILLE

NOM DU DESSIN	ET	PROJETÉ	DATE
DIGUE A113	01	17/06/2024	



➔ Opération A113 – Malzéville – solution alternative – sur les berges de la Meurthe le long de l’avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue du Lion d’Or



Nature de l'opération

Création d'un remblai d'une hauteur moyenne de 60 cm avec une crête de 3 m de largeur.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue du Lion d'Or.
Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 2 mois.

Nature de l'opération

Construction d'un mur d'une hauteur de 60 cm et d'une largeur de 25 cm.

Quels bénéfices ?

Protéger les biens et les personnes riveraines de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue du Lion d'Or.
Protection : crue centennale.

Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu entre 2026 et 2032. Durée de chantier estimée : 3 mois.



Vos questions

→ Rappel des règles du débat

L'animateur vous donne la parole

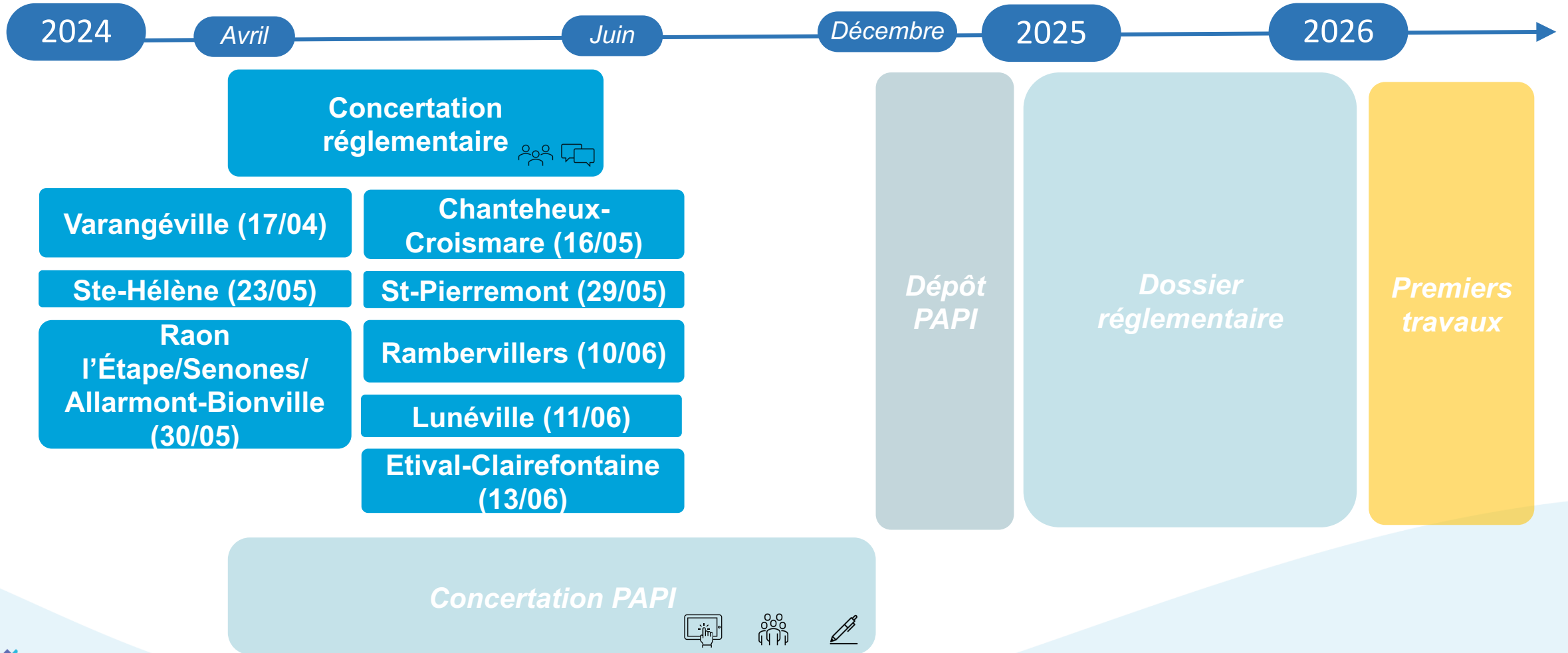
Vous vous présentez et posez votre question ou exposez vos remarques

Une seule question ou remarque à la fois !



En conclusion

→ Le calendrier cible un dépôt du PAPI pour la fin d'année 2024



→ Le dialogue continue

Flashez le QR code pour répondre au questionnaire





Merci de votre attention !

Slides de réserve (à compléter)

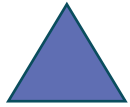


ZRDC



➔ Trois grands types d'aménagements

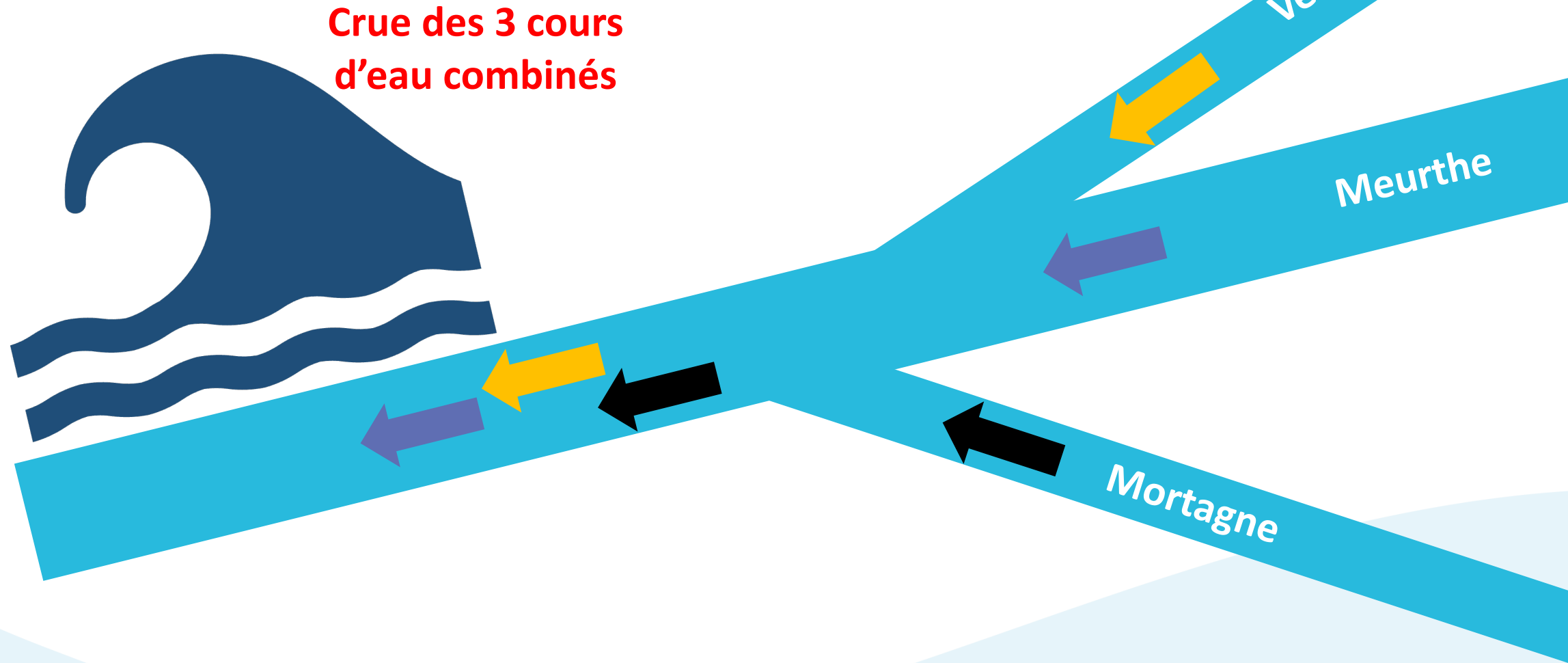
Les ZRDC : les ouvrages stratégiques



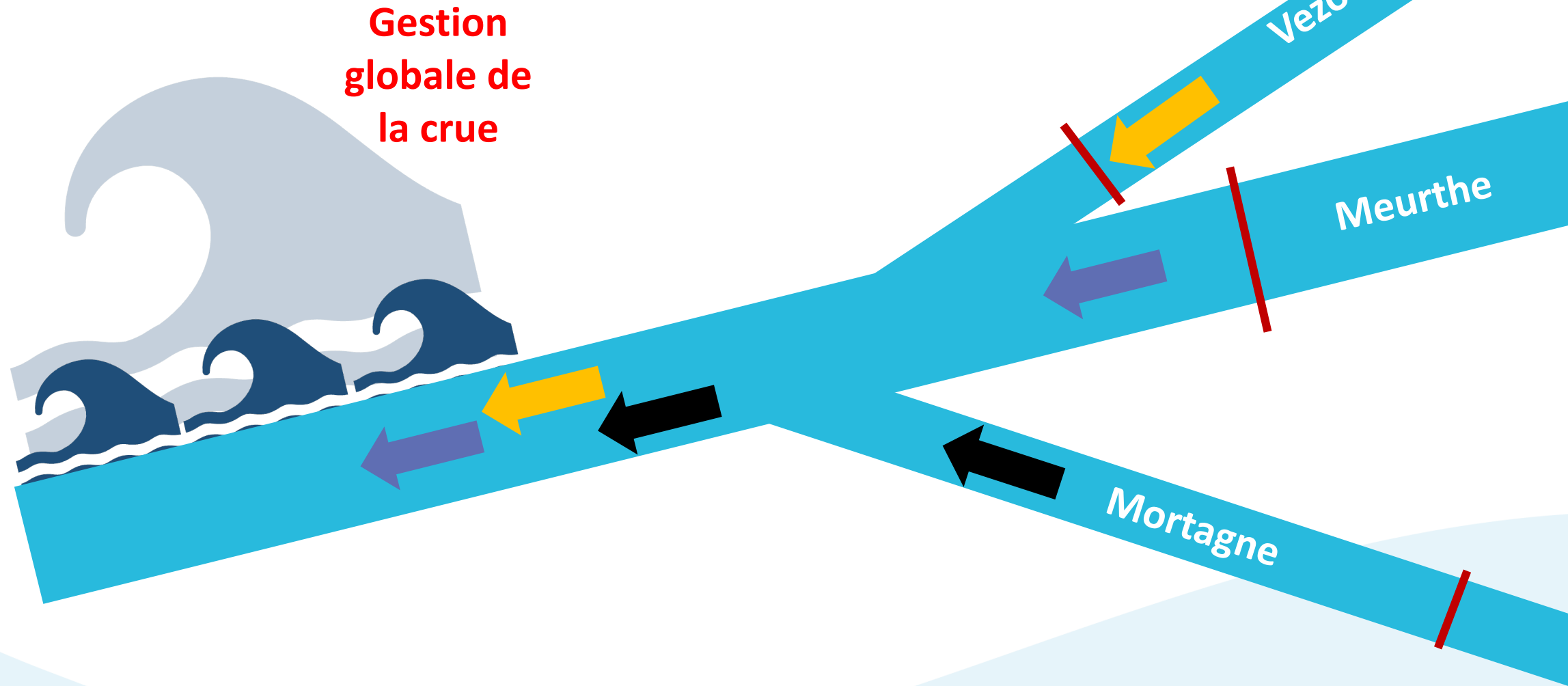
→ Images de ZRDC



→ Une ZRDC, comment ça marche ? ▲



→ Une ZRDC, comment ça marche ? ▲

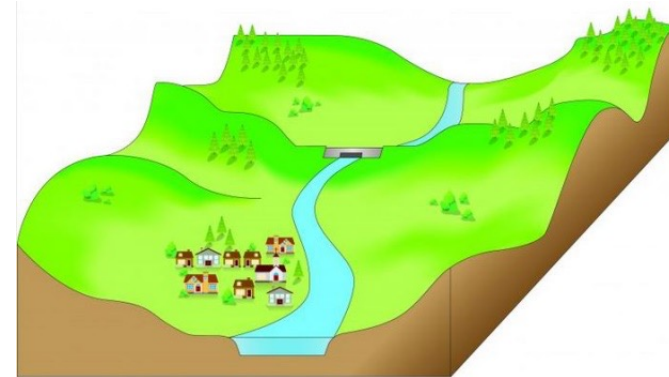
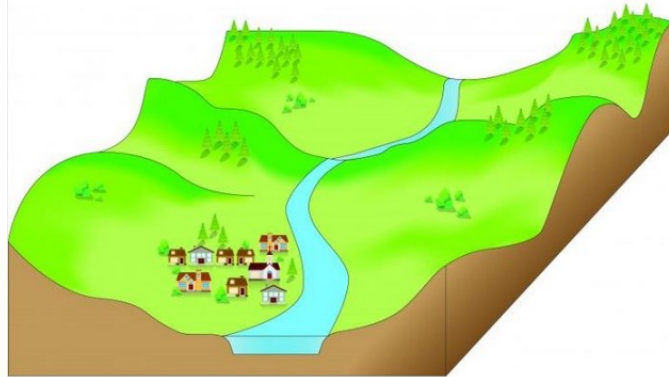


→ Une ZRDC, comment ça marche ?

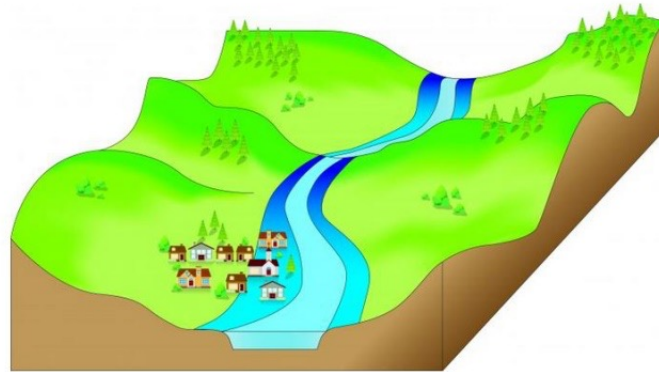
Situation sans ZRDC

Situation avec ZRDC

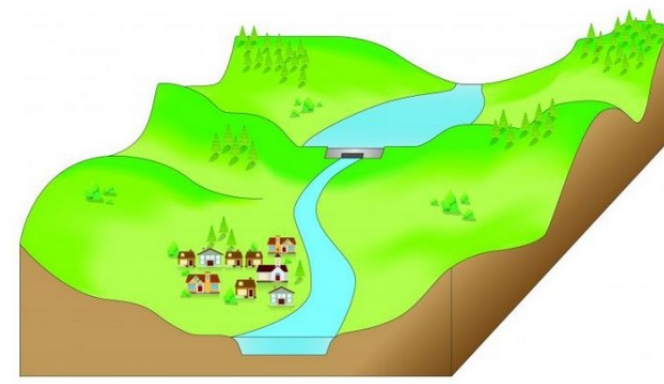
Période normale



Période de crue



Les bâtiments sont sous l'eau



Les bâtiments sont hors d'eau

Protections localisées



→ Images de protections localisées



Aménagements naturels



→ Images d'aménagements naturels



→ Images d'aménagements naturels



Axes du PAPI



➔ Pour une gestion globale et équilibrée du risque inondation, 8 axes structurent le PAPI

- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations
- Axe 3 : alerte et gestion de crise
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- **Axe 6 : gestion des écoulements**
- **Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydraulique**
- **Axe 8 : reconquête des cours d'eau et des milieux naturels aquatiques**

Bassin versant



→ Un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) sur le bassin versant de la Meurthe

Le bassin versant de la Meurthe s'étend sur 3090km² et couvre 303 communes et 505 000 habitants sur deux départements





Retrouvez toutes les informations
d'Objectif Meurthe sur

www.eptb-meurthemadon.fr

Mail : contact@eptb-meurthemadon.fr

Tél. : 03 83 94 55 01